

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
LOIRE ET NOHAIN

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010



CR / CCLN / septembre 2011

Rapport d'activités 2010 de la Communauté de Communes Loire et Nohain

2, rue Chollet – BP 70 – 58200 Cosne-Cours sur Loire cedex

Tél : 03 86 28 92 92 / Fax : 03 86 28 92 93

Site : www.cc-loire-nohain.fr / mail : ccln@cc-loire-nohain.fr

Directeur de publication : Alain Dherbier – Rédaction : Clarisse Réveillac – Impression : CCLN

Ont collaboré :

Chantal Bouttier, Guy Crouigneau, Marie Delauche, Dominique Faudel, Jean-Luc Gaspard,
Hélène Goube, Karine Marlin-Gouvernel, Jean-Marc Guillerault, Guénaelle Johanet,
Delphine Lemaire, Maria Mones, Amy N Dir, Annie Pastiau, Christelle Pautre, Frédéric Petit,
Valérie Rochelle, Nicolas Turpin, Jean-François Vermunt.

Crédits photos : Pascal François, Christophe Deschanel, CCLN

SOMMAIRE

1- CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE.....	page 4
2- LES HOMMES	page 9
2-1- Les élus	page 9
2-2- organigramme	page 10
3 - LES SERVICES ET ACTIONS MISES EN OEUVRE	page 11
<i>Rappel des compétences.....</i>	<i>page 11</i>
3-1- La Direction Générale et les services administratifs.....	page 13
Ressources humaines et formation	page 13
Finances / budget.....	page 16
Service juridique / marchés publics	page 17
Communication	page 18
3-2- Développement et aménagement.....	page 18
Aménagement du territoire	Page 18
<i>Parc d'activités du Val de Loire- Zone artisanale</i>	<i>page 18</i>
<i>Aménagement de la cuisine centrale.....</i>	<i>page 19</i>
<i>Piscine communautaire.....</i>	<i>page 19</i>
Développement Economique : adebCosne	page 20
Développement Touristique	page 21
Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage.....	page 24
3-3- Action sociale.....	page 25
Cuisine (portage et restauration).....	page 25
Chantier d'insertion	page 26
Petite enfance	page 27
Noël des enfants des agents de la CCLN	page 29
3-4- Environnement.....	page 30
Gestion des Déchets	page 30
SPANC	page 32
3-5- Action culturelle et sportive	page 33
Réseau des médiathèques	page 33
Piscine	page 34
Ecole de Musique.....	page 35
4- LES CONTACTS.....	page 36

1- CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE



Superficie : 20 920 ha



LES COMMUNES MEMBRES



ALLIGNY - COSNE

883 Elignacois
38 hameaux
Superficie : 3441 ha

Maire : Marie-José ALLAIN

Mairie
Tél : 03.86.26.25.13.
Fax : 03.86.39.91.00.
mairie.alligny@wanadoo.fr
Secrétaire : Mme Turpin

Les conseillers communautaires :
Marie José Allain
Guy Chamaillard
Gabrielle Feret

ANNAY

312 Annaysiens
34 hameaux
Superficie : 2600 ha

Maire : Marie-Josèphe ALEXANDRE

Mairie
Tél : 03.86.39.22.65.
Fax : 03.86.39.22.65.
annay@wanadoo.fr
Secrétaire : Mme Rollin

Les conseillers communautaires :
Marie-Josèphe Alexandre
Dominique Roseleur



LA CELLE SUR LOIRE

849 Cellois
30 hameaux
Superficie : 2117 ha

Maire : Danielle ROY

Mairie
Tél : 03.86.26.03.85.
Fax : 03.86.26.03.28.
primaire_lacelles@wanadoo.fr
Secrétaire : Mme Dodemand - Delpont

Les conseillers communautaires :
Danielle Roy
Raymond Meunier
Gérard Dubois



COSNE COURS SUR LOIRE

11 585 Cosnois – 40 hameaux environ – Superficie : 5330 ha

Maire : Alain DHERBIER

Mairie de Cosne

Tél : 03.86.26.50.00.

Fax : 03.86.26.50.16.

E-mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

Site internet :

<http://www.mairie-cosnesurloire.fr>

DGS : Bernard Crétel



Les conseillers communautaires :

Alain Dherbier

Mireille Coulon

Patrick Bouffard

Annie Roussel

Hicham Boujlilat

Nathalie Petouillat

Hidayet Acar

Michel Poinard

Christian Perreau

Joël Passas

COURS LES COSNE

Maire délégué : Chantal KOVAC-NEVERT

Mairie de Cours

Tél : 03.86.28.10.10.

Fax : 03.86.28.20.95.

m_cours@mairie-cosnesurloire.fr

Secrétaire : Mme Rochas

Les conseillers communautaires :

Chantal Kovac-Nevert



MYENNES

597 Myennois
3 hameaux
Superficie : 700 ha

Maire : Françoise PILLARD

Mairie

Tél : 03.86.28.17.90.
Fax : 03.86.28.33.94.
mairie.myennes@wanadoo.fr
Secrétaire : Mme Vattan

Les conseillers communautaires :

Françoise Pillard
Anne-Marie Chêne
Bruno Ouellette



NEUVY SUR LOIRE

1429 habitants, les Neuvyçois
5 hameaux
Superficie : 2131 ha

Maire : Nadia SOLLOGOUB-THOLLENAZ

Mairie

Tél : 03.86.39.20.33.
Fax : 03.86.39.27.67.
mairie.neuvy.loire@wanadoo.fr
Secrétaire : Mme Serrano

Les conseillers communautaires :

Nadia Sollogoub-Thollenaz
Sophie Caillard
Guy Peters

POUGNY

484 habitants, les Pougnysois
6 hameaux
Superficie : 1919 ha

Maire : Thierry BEAUVAIS

Mairie

Tél : 03.86.26.97.47.
Fax : 03.86.26.97.47.
mairie.pougny@wanadoo.fr
Secrétaire : Mme Fournier

Les conseillers communautaires :

Thierry Beauvais
Jean-Pierre Nicolas





SAINT LOUP

449 Saint lupéens
31 hameaux
Superficie : 1727 ha

Maire : Alain ASSELIN

Mairie

Tél : 03.86.26.27.48.
Fax : 03.86.39.95.11.
mairie-st-loup@wanadoo.fr
Secrétaire : Mme Perry

Les conseillers communautaires :

Alain Asselin
Gilbert Frau

SAINT PÈRE

1053 Saint Patériens
11 hameaux
Superficie : 1709 ha

Maire : René MARCELLOT

Mairie

Tél : 03.86.28.00.40.
Fax : 03.86.28.11.04.
mairie.st-pere@wanadoo.fr
Secrétaire : Mme Machado

Les conseillers communautaires :

René Marcellot
Jean-Claude Planchard
Raphaël Plantier



- LES HOMMES

Date de Création de la Communauté de Communes Loire et Nohain : 01 janvier 2000

2-1- LES ÉLUS

Président :

M. Alain DHERBIER
(Maire de Cosne sur Loire)



1er Vice-Président : René MARCELLOT

Chargé des finances, de la communication, des marchés de fournitures et de services

2ème Vice-Président : Hicham BOUJLILAT

Chargé du développement économique, touristique et la politique de l'habitat

3ème Vice-Président : Marie-José ALLAIN

Chargée de la petite enfance, des médiathèques et des associations

4ème Vice-Président : Dominique ROSELEUR

Chargé du personnel, du chantier d'insertion et de la cuisine communautaire

5ème Vice-Président : Sophie CAILLARD

Chargée de l'environnement, des travaux de construction, de réhabilitation et d'aménagement et de la piscine

Nombre de délégués : 31 (+ 1 voix consultative - la commune associée de Cours lès Cosne)

Commissions :

✓ Commission aménagement de l'Espace, Urbanisme

Présidente : Sophie Caillard (adjointe au maire - Neuvy sur Loire)

✓ Commission développement économique et touristique

Président : Hicham Boujlilat (adjoint au maire - Cosne sur Loire)

✓ Commission environnement, élimination des déchets

Présidente : Sophie Caillard (adjointe au maire - Neuvy sur Loire)

✓ Commission des services aux habitants

Présidents : Marie-José Allain (maire d'Alligny-Cosne) ou Dominique Roseleur (conseiller municipal d'Annay)

✓ Commission Appel d'Offres

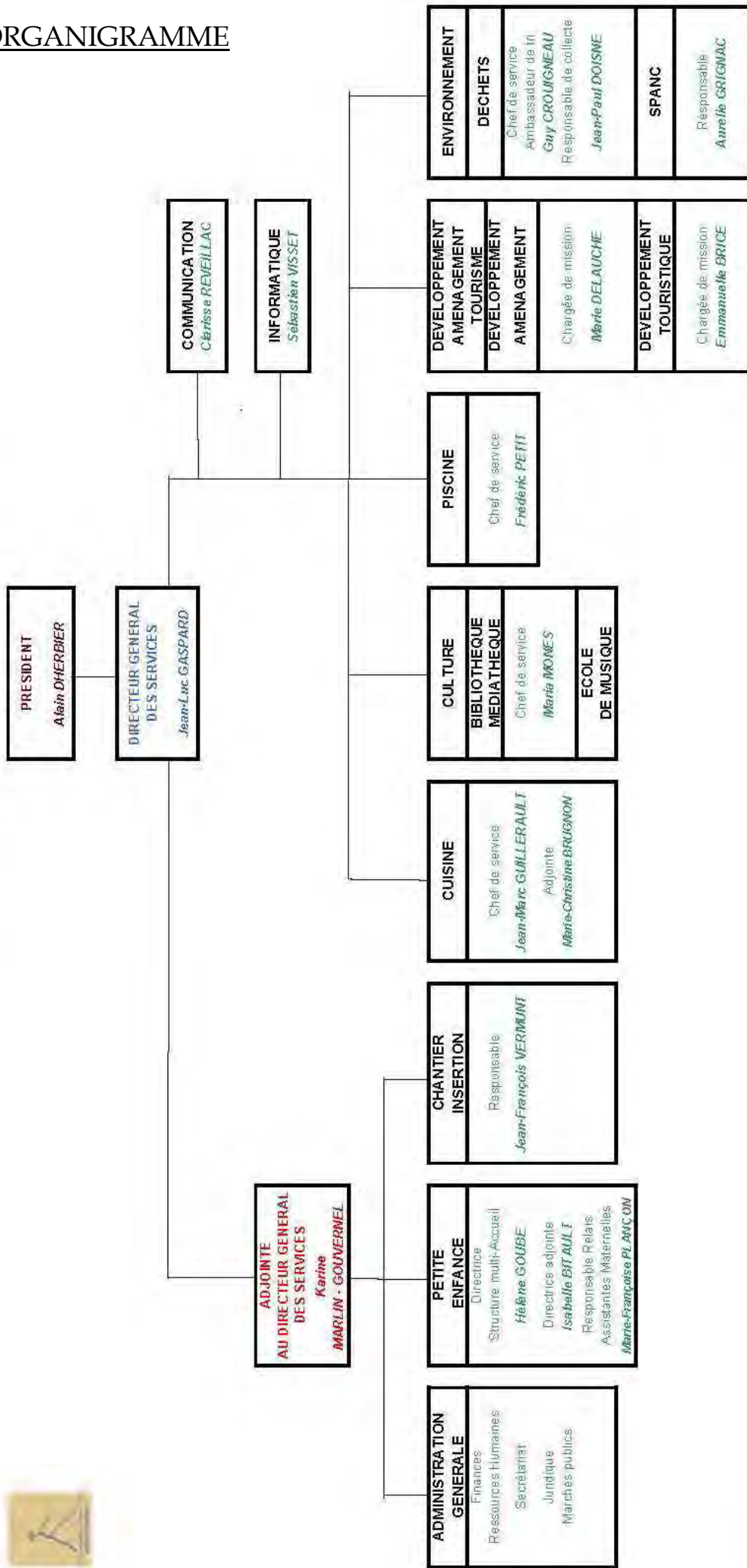
Président : Alain Dherbier (maire de Cosne sur Loire)

✓ Commission des finances

Président : Alain Dherbier

2-2 ORGANIGRAMME

ORGANIGRAMME COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET NOHAIN



Le Président,
Alain DHERBIER

3 - LES SERVICES ET ACTIONS MISES EN OEUVRE

RAPPEL DES COMPÉTENCES

Compétences obligatoires :

Urbanisme

- Réalisation d'un schéma d'urbanisme et d'aménagement et réalisation d'un schéma de cohérence territorial
- Constitution de réserves foncières pour les équipements structurant d'intérêt communautaire, pour l'aménagement des lotissements et pour les logements sociaux (l'intérêt communautaire se limite aux communes de moins de 1100 habitants)

Economie

- Création, développement, gestion et promotion de zones d'activités intercommunales, l'intérêt communautaire se limite au Parc d'activités du Val de Loire et à toute nouvelle zone d'activités créée par délibération communautaire
- Aide aux initiatives locales, l'intérêt communautaire se limite à l'ingénierie
- Construction de bâtiment relais, l'intérêt communautaire limite ces constructions au Parc d'activités du val de Loire
- Création et participation aux organismes de développement économique
- Acquisition de réserves foncières
- Promotion et renforcement des activités commerciales, agricoles et artisanales, industrielles et touristiques (comme OTSI), l'intérêt communautaire limite ces actions à l'ingénierie
- Actions en faveur de l'emploi.

Logement

- Réalisation de lotissements dans les communes de moins de 1100 habitants et pour les opérations n'excédant pas 5 lots
- Création, réhabilitation de logements sociaux, transformation de maisons d'habitations ou d'ancien ensemble immobilier en logements sociaux (l'intérêt communautaire se limite aux communes de moins de 1100 habitants)
- Soutien à la création de logements locatifs publics dans le cadre des opérations "cœur de villages" ou de réhabilitation en centre bourg pour les communes de moins de 1100 habitants et dans une limite de 25000 € par opération

Tourisme

Promotion et renforcement des activités commerciales, agricoles et artisanales, industrielles et touristiques (comme OTSI), l'intérêt communautaire limite ces actions à l'ingénierie

Compétences optionnelles :

Logement

- convention de type PLH et OPAH pour l'habitat privé

Environnement

- Organisation, fonctionnement des services de ramassage et de traitement des ordures ménagères, déchèterie et tri sélectif
- Gestion de l'assainissement non collectif
- Aménagement hydraulique

Services

- restauration scolaire et collective

Culture et sport

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire (tout équipement nouveau structurant d'intérêt communautaire sera obligatoirement de la compétence communautaire)..

L'intérêt communautaire est défini par un usage intéressant l'ensemble des administrés de toutes communes membres.

- Enseignements culturels : musical et théâtral à compter du 1er septembre 2000
- Reprise du fonctionnement des activités à vocation communautaire (notamment les bibliothèques) à compter du 1er janvier 2002

Compétences facultatives

Urbanisme

- Mise en place d'un réseau urbain de télécommunication
- Pose de fourreaux destinés à recevoir notamment de la fibre optique
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour favoriser le développement et l'accès aux technologies de l'information et aux services associés

Logement

Réalisation d'une aire d'accueil de gens du voyage, gestion et entretien

Action sociale

- Réalisation, entretien et fonctionnement des équipements (tout équipement nouveau structurant d'intérêt communautaire sera obligatoirement de la compétence communautaire)
- Organisation et fonctionnement d'un service social de transport (taxi ou autre) pour personnes âgées et handicapées
- Social : toute action d'intérêt communautaire (type PAIO)
- Reprise du fonctionnement des services à vocation communautaire (notamment les crèches) à compter du 1er janvier 2001
- Logement social
- L'emploi et l'insertion
- La formation
- L'accompagnement de la personne, l'intérêt communautaire se limite au service du portage et à l'adhésion au Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

Environnement

Création de zones de développement de l'éolien

A travers ses réalisations, la Communauté de Communes Loire et Nohain poursuit les buts qu'elle s'était fixés à sa création :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">✓ Favoriser l'implantation de nouvelles activités et intensifier la lutte contre le chômage✓ Renforcer les pôles de formation✓ Mettre en place une politique de l'habitat, renforcer la centralité des bourgs✓ Dynamiser le tourisme sur le territoire intercommunal✓ Renforcer l'essor des actions culturelles à l'échelle intercommunale |
|--|

3-1. LA DIRECTION GÉNÉRALE ET LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Moyens humains :

Direction : 1 A (en détachement)
Secrétariat Général : 2 B (dont 1 + volet Finances et 1 + volet Gestion Paye)
1 C (entretien des locaux)

Activités :

Le directeur général des services dirige l'ensemble des services, coordonne les relations entre les services et les élus, et fédère les partenaires institutionnels autour des projets communautaires.

Le pôle administration générale :

- se charge de l'accueil du public
- sert de relais entre les services
- sert de relais entre les élus
- sert de relais entre les élus et les services

Coût des services administratifs en 2010 (administration générale, informatique, communication, développement économique) : 552 552 €

Coût du personnel (administration générale, informatique, communication, développement économique) : 667 830 €

RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION

Moyens humains : 1 B (carrière + volet Mutuelle)
1 B (formation + volet Chantier d'insertion)

Les activités

- gestion des ressources humaines (carrières, retraites, temps de travail, formations ...)

Au 31 décembre 2010, l'effectif total de la CCLN était composé de 115 agents : 78 titulaires, 7 agents stagiaires, 30 non titulaires (dont 5 contractuels permanents, 3 besoins temporaires, 8 besoins occasionnels, 1 besoin saisonnier, 1 CDI, 1 contrat d'apprentissage, 1 vacataire et 10 emplois aidés en contrat d'accompagnement dans l'emploi).

Les effectifs par service et par catégorie sont structurés ainsi :

SERVICES	EFFECTIF	CATEGORIE			AUTRES
Administration Générale	19	3 A	5 B	10 C	1 CAE
Réseau des Médiathèques	17	1 A	3 B	12 C	1 CAE
Multi - Accueil	24	1 A	3 B	18 C	1 CAE - 1 CA
Cuisine Centrale	15			15 C	
Portage des repas	02			2 C	
Piscine	16	1 A	4 B	11 C	
Ecole de musique	01			1 C	
Environnement - Ordures Ménagères	13		1 B	12 C	
Chantier d'insertion	08			1 C	7 CAE



VOLET CARRIERES

Les principales actions mises en place en 2010

- ✓ 1 445 bulletins paie et indemnités
- ✓ 37 états de frais et l'établissement d'autant de mandats, pour un montant de 1 868,35 €
- ✓ 17300 € ont été délivrés sous forme de tickets restaurants
- ✓ 3ème Noël des enfants du personnel
- ✓ 157 arrêtés individuels ont été actés en matière de mise au stage, de titularisations, de promotions, démission, décès...
- ✓ 36 arrêtés notifiés pour avancements d'échelons
- ✓ 16 avancements de grade ont été validés
- ✓ 81 fiches de notations ont été présentées à la CAP
- ✓ 22 dossiers au titre de l'avancement de grade et de la promotion interne
- ✓ 2 réunions de Comité technique paritaire
- ✓ 10 nominations en qualité d'agents stagiaires
- ✓ 3 détachements pour stage
- ✓ 3 agents contractuels recrutés après vacance d'emploi titulaire
- ✓ Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la FP (FIPHFP) :
La contribution au titre de l'année 2010 versée par la CCLN est de 9 699.44 €.
- ✓ 7 radiations des cadres

VOLET FORMATION

Les principales actions mises en place en 2010

- ✓ Application des dispositions de la formation professionnelle tout au long de la carrière
- ✓ Des actions de formations pour les agents de la Communauté de Communes ont été réalisées sur site en partenariat avec le CNFPT :
 - Management : Conduire et mener les entretiens annuels d'évaluation (*formation destinée aux chefs de service*) – 3 jours.
 - Sensibilisation aux risques d'accueil en structure Petite Enfance (*formation destinée à l'ensemble des agents du service Petite Enfance*) – 4 groupes de 2 jours entre 2009 et 2010.
 - Collecte des déchets – Prévention des risques (*formation destinée à l'ensemble des agents du service environnement*) – 2 groupes de 2 jours.
 - Techniques de classement et d'archivage (*formation destinée aux agents concernés par ce sujet*) – 2 groupes de 1 jour.
 - Droits et obligations des fonctionnaires (*formation réalisée en associant les agents des communes membres*) – 2 jours
- ✓ Mise en œuvre et suivi des formations des agents :
(Cf : La formation en 2010 – tableau ci-après)

Services/Catégories	Départ en formation						Total jours de formation
	Cat A		Cat B		Cat C		
	Nb Agents	Nb Jours	Nb Agents	Nb Jours	Nb Agents	Nb Jours	
Administration Générale	3	4	5	51	8	59	114
Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)					1	3,5	3,5
Réseau des Médiathèques	1	10	2	1	13	55	66
Cuisine Centrale					16	6	6
Petite Enfance	2	8	2	8	20	69	85
Piscine	1	7	4	8	9	0	15
Chantier d'Insertion					1	2	2
OM - Environnement			1	5	11	19,5	24,5
Total	7	29	14	73	79	214	316

5 agents ont été inscrits à une préparation aux concours et examens professionnels organisée par le CNFPT :

- 3 agents pour un concours de catégorie A,
- 1 agent pour un concours de catégorie B,
- 1 agent pour un examen professionnel de catégorie C,

Volet financier :

- 18 667,876 euros TTC au titre de la cotisation versée au CNFPT,
- 7 312,75 euros TTC de formations payantes.

FINANCES

- Les moyens humains : 3,5 postes (1A, 0,5 B et 2 C)

- Les activités et compétences

- ✓ Prévision et exécution budgétaire
- ✓ Assistance aux services pour la préparation budgétaire et le suivi des crédits
- ✓ Gestion pluriannuelle des investissements
- ✓ Contrôle financier des marchés
- ✓ Gestion des régies financières et des facturations
- ✓ Suivi des financements extérieurs
- ✓ Déclaration et récupération de TVA et FCTVA
- ✓ Gestion des engagements de dépenses et de recettes
- ✓ Opérations de fin d'année
- ✓ Etablissement des mandats et titres sur l'ensemble des budgets
- ✓ Etablissement de la paye et des déclarations mensuelles et annuelles...



- Les axes majeurs d'intervention en 2010 (*grandes orientations*)

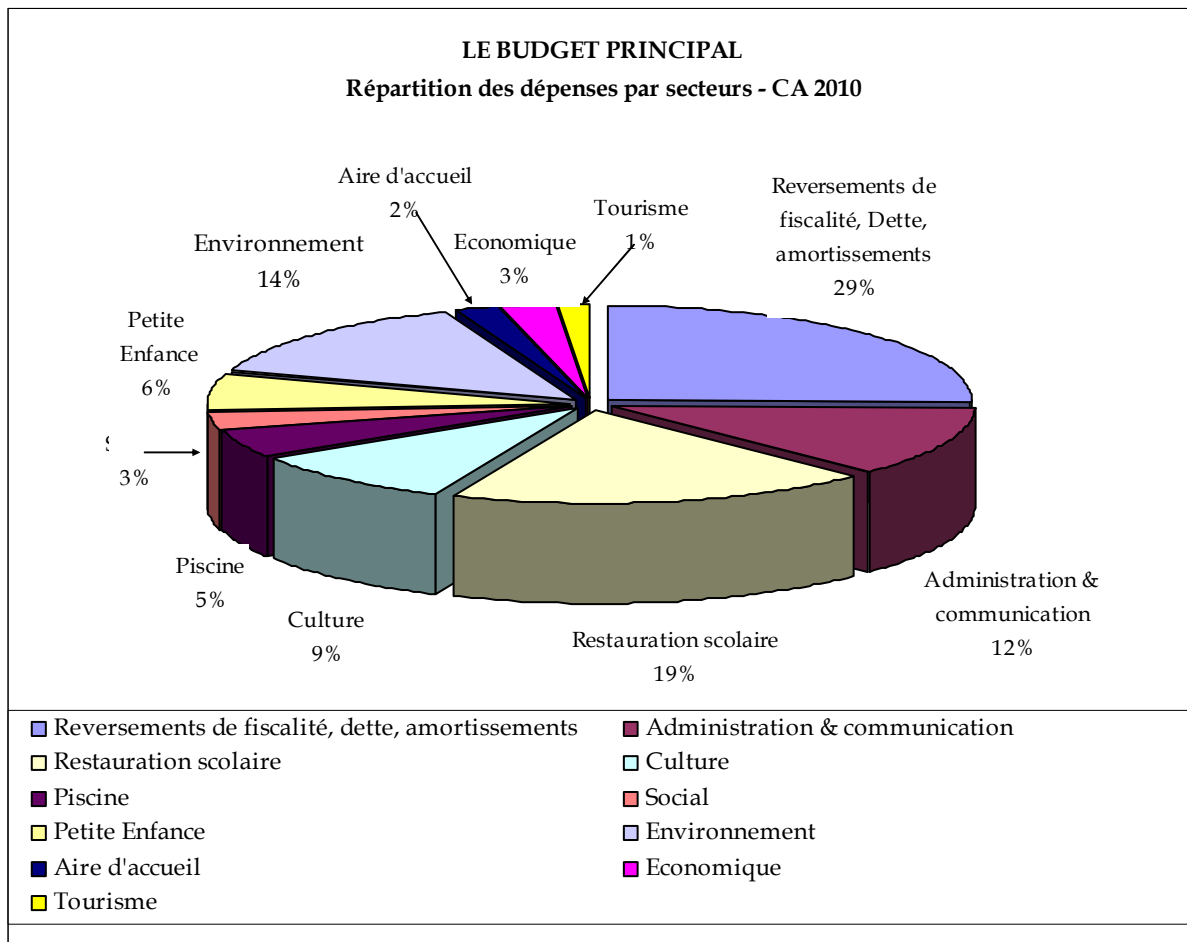
- ✓ A
anticiper sur la réforme de la fiscalité et sur les baisses de ressources afin de continuer à dégager des marges de manœuvre pour des opérations structurantes

- Les principales actions mises en oeuvre en 2010 :

- ✓ Etude fiscale et financière rétrospective et prospective
- ✓ Intégrer les objectifs issus de cette étude dans la préparation budgétaire : poursuite des BBZ (Budget Base Zéro) et des réunions de concertation avec les gestionnaires de crédits

LE BUDGET

	Section de Fonctionnement			Section d'Investissement			Soldes
	Dépenses	Recettes	Solde	Dépenses	Recettes	Solde	
Budget Général	9 287 387,33 €	12 242 535,49 €	2 955 148,16 €	3 128 794,25 €	2 693 548,81 €	-435 245,44 €	2 519 902,72 €
Budget Industriel	- €	- €	- €	4 617,33 €	4 617,33 €	- €	- €
Lotissement du Val de Loire	526 880,75 €	526 880,75 €	€ -	387 461,75 €	914 168,84 €	526 707,09 €	526 707,09 €
Lotissement Tertiaire	59 946,84 €	59 946,84 €	€ -	59 946,84 €	68 856,68 €	8 909,84 €	8 909,84 €
Lotissement de Services	392 952,33 €	392 952,33 €	€ -	384 151,82 €	397 042,27 €	12 890,45 €	12 890,45 €
SPANC	59 387,41 €	59 387,41 €	€ -	- €	- €	- €	- €
TOTAUX	10 326 554,66 €	13 281 702,82 €	2 955 148,16 €	3 964 971,99 €	4 078 233,93 €	113 261,94 €	3 068 410,10 €



SERVICE JURIDIQUE - MARCHÉS PUBLICS

Moyens humains : 1 B (volet juridique) + 1 C (volet marchés publics)

Activités :

- ✓ Marchés publics, contrats, veille juridique, assurances...

Orientations intrinsèques au service :

- ✓ sécuriser les procédures, les actes, assurer une veille juridique...

Principales actions mises en œuvre en 2010 :

- ✓ Nombre de marchés publics attribués : 45
- ✓ Nombre de cessions immobilières : 2 (SCI Duret Immo - La Pataterie)
(SCI Blue - Diffusion Loisirs)
- ✓ Nombre d'acquisitions immobilières : 1 (Ancienne Gendarmerie)

SERVICE COMMUNICATION



Moyens humains : 1 C

Activités :

- ✓ Définir et mettre en oeuvre les outils de communication destinés à informer la population (endogène/exogène), les élus et les agents sur les actions menées par la collectivité.

Les axes majeurs d'intervention en 2010 :

- ✓ maintien des outils existants (magazine, fiches-services, guide de l'habitant, lettre mensuelle, site internet...)
- ✓ création / impression des affiches et tracts pour le réseau des médiathèques, mise en place des procédures

Principales actions mises en oeuvre en 2010 :

- ✓ organisation d'une journée de visite des sites de la CCLN pour les nouveaux agents
- ✓ mise en place et actualisation mensuelle de présentoirs d'informations dans les mairies et services de la CCLN
- ✓ mise en place d'une signalétique homogène pour tous les services communautaires
- ✓ création d'une fiche d'information pour l'école de musique
- ✓ actualisation et diffusion du Guide de l'habitant

3-2 DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les moyens humains : 1 agent catégorie A (chargée d'Aménagement et de développement)

Les activités et compétences :

Développement du territoire et aménagement

Les axes majeurs d'intervention en 2010 :

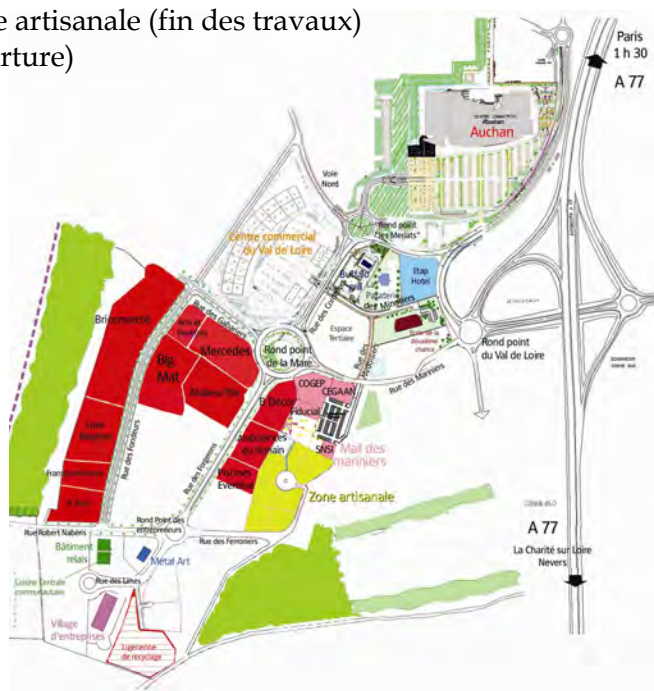
- le Parc d'activités du val de Loire - Zone artisanale (fin des travaux)
- l'aire d'accueil de gens du voyage (ouverture)
- l'aménagement de la cuisine centrale
- la piscine communautaire

Parc d'activités du Val de Loire- Zone artisanale

La Communauté de Communes Loire et Nohain a réalisé deux opérations situées à proximité l'une de l'autre afin de pouvoir accueillir des entreprises :

- **une opération d'aménagement d'une zone artisanale** réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Loire et Nohain.

Cette zone artisanale se compose de 7 lots d'une surface de 1500 à 2500 m² environ chacune.



- **une opération d'aménagement de 3 lots** à bâtir, réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Loire et Nohain de 9500, 3950 et 3180 m².

Les travaux ont été réceptionnés en octobre 2010.

Le montant global de l'opération (estimatif) est de 470 000 € TTC dont 100 000 € de subventions (L'Etat avec la DDR pour un montant de 52 000 € et le Conseil Général de la Nièvre, à hauteur de 48 000 €).

Aménagement de la cuisine centrale

Les travaux se sont terminés en juin 2010.

La nouvelle unité de production permet la fabrication en production haute de 1 600 repas par jour, améliore de manière significative le fonctionnement du service.

Coût de l'opération :

1 650 000 € TTC dont 278 012 € du Conseil Général de la Nièvre au titre du Fonds de Développement des Territoires et 147 439 € de l'Etat au titre de la Dotation Globale d'Equipement

Piscine communautaire



La communauté de communes a engagé en 2009 une étude de faisabilité ayant pour objectif d'établir une synthèse de plusieurs solutions permettant aux élus de définir une commande d'équipement aquatique principalement axé sur l'apprentissage et le perfectionnement de la natation avec un volet loisirs, remise en forme.

Le cabinet Amex a été retenu pour la réalisation de cette étude et le rendu a été fait aux élus en 2010. Suite au diagnostic actualisé, quatre possibilités ont été proposées par le cabinet (deux en réhabilitation et deux en construction neuve).

Le choix interviendra en 2011.

AdebCosne

La communauté de communes Loire et Nohain a confié une mission de développement économique à la SAEM Loire et Nohain, devenue, lors de son assemblée Générale du 16 juin 2009, l'agence de développement économique du bassin de Cosne-sur-Loire : « adebCosne ».



Activités 2010 :

Concernant la mission d'accueil, 70 porteurs de projets ont été reçus en 2010 contre 57 en 2009.

15 entreprises se sont développées ou implantées, dont :

- SAS GITEC, activité de commerce de gros de fournitures et d'équipements industriels, 8 emplois créés.
- SARL PM PNEUS, activité de vente et réparation de pneumatiques, 2 emplois créés.
- AMBULANCES COSNOISES, reprise de l'entreprise des ambulances Julien, maintien de 14 salariés.
- SARL ELIE, stockage et conditionnement d'objets de décoration, 1,5 emplois créés.
- SAS CONFIEZ NOUS, activité de services à la personne, 5 emplois créés ;
- SARL LA PATATERIE, activité de restauration, 10 emplois créés.
- SAS LA FIDUCIAL, activité de cabinet comptable, 10 emplois maintenus.
- Entreprise individuelle MTS - Mr Tellier, activité dans le secteur de la maçonnerie, 1 emploi créé.
- Affaire personnelle COSNE MOVIE STORE, activité de commerce de matériel audio et vidéo, 1 emploi créé.
- SAS HENRI MARIE, bureau commercial de négoce de vin du Jura, 1 emploi créé.
- SAS GESTRIMELEC, agence immobilière, 4 emplois délocalisés et un emploi créé.
- LC SARL, activité dans le secteur de l'électricité, 1 emploi créé.
- SARL TANGENT DELTA, activité d'études techniques et d'ingénierie, 1 emploi créé.

Tout au long de l'année 2010, l'adebCosne a continué les animations des différents clubs mis en place :

- 6 réunions du club des dirigeants ont eu lieu réunissant en moyenne 26 participants.
- 3 réunions du club des artisans ont permis la participation de 20 personnes en moyenne.

Le club du tourisme quant à lui, à travers 3 réunions a permis de recevoir 20 personnes en moyenne. A ce dernier club, s'ajoute 4 sous-groupes de travail.

Un travail d'appui a été réalisé sur plusieurs dossiers dont :

- le projet d'agrandissement de l'abattoir avec l'aide à la rédaction de demande de subventions. Un dossier de soutien financier a été validé en fin d'année 2010 par le Conseil Régional de Bourgogne.
- la reprise du site Henkel en partenariat avec la CCI de la Nièvre, qui a permis d'aboutir au développement ou l'implantation de 4 projets sur le site : EMD, CARS COMPAIN, BIOCHEM et CALIMAX
- la réhabilitation du site de FOG à Myennes. La dépollution du site est actuellement en cours.
- le regroupement de l'ANPE et des ASSEDIC sous l'égide de POLE EMPLOI. Ainsi, l'AdebCosne a contribué activement au nouveau projet immobilier.

Dans le cadre de la veille économique, 9 entreprises de plus de 30 salariés ont été rencontrées. Une démarche particulière a été réalisée auprès des entreprises du secteur de l'imprimerie compte tenu des pressions liées à la mutation de la filière depuis quelques années.

La prospection et la promotion exogène ont été réalisées en partenariat avec l'agence départementale Fibre Active, par la visite régulière de différents salons (Salon des entrepreneurs, salon de la micro-entreprise, salon du Midest).

L'adebCosne s'est régulièrement impliquée dans des groupes de travail tels que pour la Maison de l'Emploi et de la Formation, pour la Plate Forme Initiative Entreprise, pour le Pays Bourgogne Nivernaise, pour la CCI de la Nièvre, pour Fibre Active, pour Bourgogne Développement.

Enfin, à l'occasion de son vingtième anniversaire, l'adebCosne a organisé un colloque qui s'est tenu le 9 décembre 2010, en partenariat avec le Journal du Centre.

Cet événement a été le moment de renforcer les échanges et les expériences dans le domaine du développement économique, et valoriser le territoire et les méthodes .



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Les moyens humains : 1 C

Activités et compétences :

✓ Animation du Club des Professionnels du Tourisme "Deux rives pour vous servir"

Le but du Club est de fédérer les acteurs locaux du tourisme autour d'axes et d'outils communs. L'animation est conjointe avec l'AdebCosne.

En 2010, 45 prestataires étaient membres du Club (dont 29 de la Nièvre et 16 du Cher), répartis en 8 musées et maisons Thématiques, 10 hôtels et restaurants, 7 gîtes, chambres d'hôtes, chalets et roulottes, 9 artisans et producteurs du terroir, 4 prestataires d'activités de pleine nature et de découverte et 7 offices de tourisme.

✓ Gestion du service tourisme de la CCLN

Orientations générales en 2010 :

- ✓ Club : poursuite de l'animation du Club pour renforcer les liens entre prestataires du Cher et de la Nièvre afin de mieux répondre aux besoins des touristes et pouvoir améliorer les retombées économiques sur ce territoire (Rappel : 7 cantons sont concernés dont 5 dans la Nièvre et 2 dans le Cher) en concertation avec l'ADT 58 et le CDT 18.
- ✓ Service tourisme : animation du groupe de travail tourisme de la CCLN ; préparation de projets communautaires pour animer et développer le tourisme à l'échelle communautaire.



Actions mises en oeuvre en 2010 :

- ✓ Club :
 - Organisation de 5 réunions et 1 éductour

Réunions organisées en 2010	Objets des réunions
Le 01 février à Pouilly-sur-Loire	Speed-meeting, présentation des adhérents 2010. Rencontre annulée à cause des intempéries
Le 15 mars à Pouilly-sur-Loire	Mise en place de la commission « respect de la charte d'adhésion » ; Programme des actions de communication et de rencontres ; Distribution des différents outils de communication
Le 25 juin à Saint-Satur	Groupe de travail sur la stratégie de prospection de nouveaux adhérents pour 2011
Le 27 septembre	Groupe de travail sur les outils et actions de communication à mettre en place en 2011
Le 11 octobre	Bilan de l'année 2010

- Edition d'une newsletter interne dont l'objectif est la meilleure connaissance entre adhérents.
- Mise à jour du site Internet www.2rivespousservir.com.
- Elaboration de bulletins de veille touristique. Ce nouveau service est proposé aux adhérents afin qu'ils puissent avoir accès à de l'information générale sur le tourisme, les chiffres de fréquentation, les tendances, les nouvelles orientations de la structuration du tourisme, etc.
- Edition du « Chéquier découverte 2010 » en 25 000 exemplaires, dont les différents adhérents étaient distributeurs.
- Conception d'un set de table, édité à 20 000 exemplaires pour la 1^{ère} année, afin de servir de relais de communication.
- Création de vitrophanies « Etablissement recommandé par le Club des Professionnels du Tourisme - Deux rives pour vous servir - 2010 », dans l'objectif de promouvoir le Club et ses adhérents.
- Edition de supports promotionnels : crayons, stylos, chapeaux, jetons, sacs, boîtes de bonbons, crayons de couleur et carnets.

✓ Service tourisme :

- Edition d'un topoguide intracommunautaire (2009-2010)
- Edition de cartes valorisant deux boucles cyclables sur la communauté de communes et mise en place d'éléments de signalétique
- Travail pour la mise en place de circuits sur visioguide, en collaboration avec l'office de tourisme de la Charité-sur-Loire et le Pavillon du Milieu de Loire (2010-2011)
- Mise en place de 16 présentoirs en carton pour des documentations touristiques et communautaires
- Accompagnement du Musée de la Machine Agricole dans un projet de valorisation touristique du site
- Mise en place et suivi de la taxe de séjour



COUTS DU SERVICE EN 2010 :

Club :

une aide financière est demandée aux collectivités concernées ; versement par la CCLN d'une aide pour 2010 de 11 256 € TTC + mise à disposition pour environ 50 % du temps de travail d'Emmanuelle BRICE pour l'animation de ce Club (à partager avec ses autres missions)

Servie tourisme :

- Topoguide de randonnées : Edition des topoguides : 12 853,41 € / Panneaux de départ : 430,56 €
- Boucles cyclables :
Edition des cartes : 2571,40 € / Eléments de signalétique, panneaux et tables : 2 180, 31 € / Kits de réparation pour points-relais : 399 €
- Circuits sur visioguides : 15 212 €
- Mise en place de 16 présentoirs en carton pour des documentations touristiques et communautaires : 6 154,68 €
- Accompagnement du Musée de la Machine Agricole dans un projet de valorisation touristique du site : 30 000 €

Office de Tourisme :

versement d'une subvention à l'OT de 45 000 € + certains frais pris en charge par la CCLN (locaux, électricité, eau, nettoyage des vitres, maintenance chaudière, maintenance extincteur, etc).

Recettes de la taxe de sejour en 2010 : 11 093,23 €

Coût global du service :

Fonctionnement : 110 687 €

Coût du personnel : 33 258 €

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'aire d'accueil des gens du voyage, située au lieu-dit les « augerons » à Cosne Cours sur Loire est ouverte depuis le 6 avril 2010. Elle se compose de 25 emplacements et de 12 espaces sanitaires, dont 2 accessibles aux personnes à mobilité réduite.

L'aire est ouverte du lundi au vendredi de 13h30 à 17h ainsi que le samedi de 8h30 à 12h. Une astreinte téléphonique est assurée 7/7 et 24h/24h en dehors des horaires d'ouverture.

La gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage a été confiée à l'entreprise VAGO.

D'une manière générale, en 2010, aucun incident majeur n'a été constaté avec les voyageurs.

Des visites sont effectuées régulièrement par les services de la communauté afin de s'assurer du bon fonctionnement.

Les travaux réalisés, suite à la demande des voyageurs et aux conseils du gestionnaire, par la CCLN, sur le site, en 2010, sont les suivants :

- Mise en place de cordes à linge sur chaque emplacement
- Modification de l'éclairage public pour le rendre moins consommateur et plus résistant
- Installation de séparations entre les douches et les toilettes dans chaque espace sanitaire

Des petits travaux d'entretien ont été également régulièrement effectués par le gestionnaire.

Entre avril et décembre 2010, le taux d'occupation moyen est de 40,13% reparti de la manière suivante (en %) :

Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
53,47	58,33	48,51	50	0	26,7	70,2	1,7	12,1

La durée des séjours se répartit de la manière suivante :

- Moins d'un mois : 64 séjours
- De 1 à 3 mois : 15 séjours

En 2010, le nombre de personnes accueillies sur l'aire d'accueil est de 248 dont :

- 66 hommes
- 65 femmes
- 117 enfants (moins de 17 ans)

Coût du service en 2010 (hors charges du personnel) :

Fonctionnement : 49 270 €

Facturation aux usagers : 4 585 €

Soutiens (partenaires...) : 16 556 €



3-3. ACTION SOCIALE

UNITE DE PRODUCTION CULINAIRE (RESTAURATION SCOLAIRE)

Moyens humains : 14 C

1 responsable de service
1 référent HACCP-adjoint de direction
1 chef de production
4 cuisiniers
5 agents d'entretien
1 livreur
1 magasinier



Activités :

- ✓ fabrication et distribution de repas pour les restaurants scolaires de la CCLN : 128 328 repas en 2010
- ✓ fabrication et distribution de repas pour les agents de la CCLN : 3585 repas en 2010
- ✓ prestations annexes de type "réception & vin d'honneur" : 1658 personnes

Les axes majeurs d'intervention en 2010 :

- ✓ Restructuration de l'unité de production

Principales actions mises en oeuvre en 2010 :

- ✓ Construction d'une nouvelle unité de fabrication

Coût du service en 2010 :

Fonctionnement : 468 627 €

Recettes (facturation aux usagers) : 439 473 € et soutiens (partenaires...) : 6598 €

Charges de personnel : 324 769 €

UNITE DE PRODUCTION CULINAIRE (PORTAGE DE REPAS A DOMICILE)

Moyens humains : 3 C

1 responsable de service
2 chauffeurs ou agents du lien social

Activités :

- ✓ fabrication et livraison de repas chez les personnes âgées résident sur le territoire : 42094 repas en 2010

Les axes majeurs d'intervention en 2010 :

- ✓ Restructuration de l'unité de production

Principales actions mises en oeuvre en 2010 :

- ✓ Construction d'une nouvelle unité de fabrication

Coût du service en 2010 :

Fonctionnement : 145 948 €

Recettes (facturation aux usagers) : 320 532,85 € et soutiens (partenaires...) : 1 406 €

Charges de personnel : 154 383 €

CHANTIER D'INSERTION

Les moyens humains :

- ✓ Les agents permanents :
 - 1 responsable - C
 - 1 référent administratif - B

- ✓ Les salariés en insertion :
(Le Chantier d'Insertion est conventionné pour 8 postes en contrats aidés)



Flux :
4 salariés recrutés
dont :
- 2 sous CAE
- 2 sous CAE -
 RSA
- 5 salariés sortis.

Les activités et compétences :

Le Chantier d'Insertion a pour vocation d'aider à l'insertion des populations en difficultés et de lutter contre l'exclusion tout en contribuant à protéger, à préserver et à valoriser l'environnement.

L'essentiel des missions du Chantier d'Insertion se traduit par des activités d'entretien des espaces verts, d'abattage d'arbres, des travaux de maçonnerie, de peinture et de voirie.

Le Chantier d'Insertion intervient sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Loire et Nohain et pour les 9 communes membres.

Les axes majeurs d'intervention en 2010 (grandes orientations)

Le Chantier d'Insertion est intervenu au cours de l'année 2010 :

- Entretien paysagé pour les 9 communes membres,
- Quelques travaux divers :
 - o Peinture de bâtiments communaux,
 - o Pose de tomettes à la méthode ancienne,
 - o Pose de clôture,
 - o Renfort des berges d'une mare,
 - o Fabrication d'une margelle de puit.
- Balisage de chemins de randonnées,
- Balisage de deux pistes cyclables.

Les principales actions mises en oeuvre en 2010 :

Le Chantier d'Insertion a fait l'acquisition d'un broyeur de végétaux et a continué à renforcer son travail en partenariat avec des structures telles que :

- L'ANPA,
- Le CMP,
- Le SPPI.

Volet financier :

Afin d'acquérir le broyeur de végétaux, le Chantier d'Insertion a sollicité une subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement (DGE).

Le Conseil Général a également versé 15 250 € de subvention de fonctionnement au Chantier. Le Chantier d'Insertion assurant également le balisage et l'entretien des chemins de randonnées, à ce titre le Conseil Général verse une subvention.

Coût du service en 2010 :

Fonctionnement : 10 609 €

Recettes (soutiens, partenaires...) : 101 473 €

Charges de personnel : 136 136 €

PETITE ENFANCE - STRUCTURE MULTI ACCUEIL

Les moyens humains :

Catégorie C : 19,5

Catégorie B : 2

Catégorie A : 2

Médecin de la structure : 19 interventions sur l'année 2010

Les activités :

Accueil à titre régulier, occasionnel ou d'urgence des enfants âgés de 2 mois à 4 ans, dont les familles résident en priorité sur le territoire de la CCLN et les enfants porteurs d'un handicap,

en fonction des places disponibles et sur avis médical.

Le nombre maximal d'enfants accueillis sur la journée est de 70 (possibilité de + 10%)

Le Multi Accueil se doit d'assurer éducation, affection, hygiène et sécurité aux enfants accueillis et de soutenir les parents dans leur rôle.

L'objectif de toute l'équipe est d'accueillir les enfants individuellement au sein de la collectivité, en préservant au mieux les habitudes et les rythmes de vie personnels, tout en se référant au projet éducatif.

Les axes majeurs d'intervention en 2010

Quelques chiffres :

- Nombre de jours d'ouverture en 2010 : 231
- Nombre d'heures d'ouverture : 2772
- Nombre d'enfants inscrits en 2010: 124
- Nombre de familles : 115

- Répartition des enfants par secteur :

CCLN	93 soit 76%
Hors CCLN	14 soit 11%
CHER	17 soit 13%

- Répartition des enfants sur la CCLN :

Annay	0
Alligny	4
Cosne Cours/Loire	73
La Celle sur Loire	5
Neuvy sur Loire	2
Myennes	0
Pougny	4
St Loup	2
St Père	2



- Répartition des familles par régimes :

Général CAF	106
MSA	7
Autres (EDF)	2

- Répartition des enfants par mode d'accueil :

OCCASIONNEL*	26
REGULIER	98
URGENCE	0

* Inscriptions de 10 à 12 enfants accueillis en périscolaire le mercredi et les vacances scolaires.

- Nombre de repas fournis : **10207**
(sur l'année 2009: 11 120)

- Nombre d'HEURES de présence sur l'année 2010 → Total : **119 962 heures**
(sur l'année 2009 : 109 951 h)

- Répartition par Régime :

Régime Général	110 359 h
MSA	8085 h
Autre : EDF	1517 h

Les principales actions mises en oeuvre en 2010 :

Deux Animateurs interviennent régulièrement tout au long de l'année :

- Arts plastiques : 17 interventions au niveau des deux groupes de Grands - 2, 3 ans- d'une durée de 2 heures , d'avril à octobre.

- Eveil Musical : 24 interventions dans tous les groupes d'enfants d'une durée de 2 heures (Bébés, Moyens et Grands) de février à décembre.

Activités programmées sur l'année :

- Fête de Carnaval sur le thème des fleurs le 4 mars 2010
- Fête de l'Été le 22 juin avec les familles des enfants inscrits
- Fête de Noël le 14 décembre

Coûts du service en 2010 :

(hors Relais Parents-Assistantes-maternelles)

Fonctionnement du service : 66 146 €

Recettes dont facturation aux usagers : 209 424 € et Soutiens (partenaires...) : 381 272 €

Charges de personnel : 660 140 €

Relais Parents-Assistantes-maternelles :

Fonctionnement du service : 1 268 €

Recettes : Soutiens (partenaires...) : 11 097 €

Charges de personnel : 33 092 €

Action Sociale à destination des agents de la collectivité

Organisation du Noël des enfants des agents

Mis en place depuis 3 ans, le Noël était cette année organisé entièrement en interne, avec un système de bon cadeau individuel permettant aux parents de choisir le cadeau que leur enfant trouverait sous le sapin le jour J. L'après-midi s'articulait également autour d'une pièce de théâtre, d'une animation musicale et d'un goûter préparé par la cuisine centrale communautaire.

Les moyens humains : 1 B (service RH-formation)

1 C (service communication)

Mise en oeuvre :

- organisation générale/procédures (enseignes, agents, cadeaux, intervenants, salle)
- élaboration des courriers, listings, bons d'achats, invitations
- contacts et suivis des achats et facturations avec les enseignes partenaires
- contacts et suivis de l'organisation avec intervenants (théâtre, musique, Père Noël)
- récupération, stockage, emballages des cadeaux
- organisation jour J

Volet financier (hors personnel) : 2 789 €



3-4 ENVIRONNEMENT

GESTION DES DÉCHETS

Les moyens humains : 1 B
 11 C

Le service environnement comprend 12 personnes, à savoir 10 agents et 2 encadrants.

- Les activités et compétences :



Lors de sa création en janvier 2000, la Communauté de Communes Loire et Nohain a repris dans ses statuts, la compétence collecte et traitement des déchets. Elle a compétence pour « Organisation et fonctionnement des services de ramassage et de traitement des ordures ménagères, déchèterie et tri sélectif ».

Ses activités représentent la collecte des ordures ménagères résiduelles, l'entretien et le suivi des points d'apport volontaire ainsi que le suivi de l'activité de la plate-forme.

- Les axes majeurs d'intervention en 2010 :

Déchets ménagers et assimilés.

En 2010, la Communauté de Communes a traité 4 974.65 tonnes d'ordures ménagères résiduelles soit 291 kg par habitant (sur la base de 17 066 habitants).

Tri sélectif

Les corps creux (bouteilles plastiques, boîtes de conserves, briques alimentaires, ...), les corps plats (papiers, magazines, ...) et le verre sont collectés grâce à des colonnes aériennes ou semi-enterrées présentes sur les Points d'Apports Volontaires (PAV).

Les tonnages collectés sont les suivants :

- 437.03 T pour les corps plats (sans compter les refus de tri)
- 120.13 T pour les corps creux (sans compter les refus de tri)
- 35.69 T de refus de tri (corps creux + corps plats)
- 683.16 T pour le verre.

Plate-forme multifilière

Elle est composée de 3 unités :

- ✓ la déchèterie qui a permis de collecter 4 894 T de matière (cartons, encombrants, ferraille, déchets verts, D3E, ...),
- ✓ le quai de transfert qui permet de vider les OMr collectées pour les compacter dans des caissons qui sont ensuite transportés au centre de traitement,

- ✓ et enfin, la plate-forme de compostage qui a traité 2 411 T de déchets verts provenant de la déchèterie ou des apports directs (services techniques et certains professionnels).

Les principales actions mises en œuvre en 2010

Un travail sur la connaissance et l'analyse des coûts dans la gestion des déchets a repris début 2010 avec l'aide des outils de l'Ademe, notamment la matrice standard des coûts.

Sur proposition de notre exploitant, une benne « encombrants incinérables » a été mise en place sur la déchèterie pour réduire le tonnage orienté vers l'enfouissement et privilégier au maximum la valorisation énergétique.

2010 a aussi été l'année de démarrage du partenariat avec la société LVL pour la collecte et le recyclage des cartouches vides d'impression (laser et jet d'encre) à l'aide du collecteur bleu présent sur la déchèterie.

Confiée au bureau d'études Girus, l'étude technique et financière sur l'optimisation de la collecte des déchets ménagers et autres déchets assimilés a continué sur l'année 2010. Ce qui a permis d'aboutir à certaines actions début 2011 (mise en place des badges d'accès à la déchèterie) et d'autres viendront courant 2011.

En juin 2010, une formation sécurité a eu lieu sur la plate-forme pour tous les agents du service OM afin de les informer et les sensibiliser sur le domaine et les enjeux de la sécurité et de l'hygiène en milieu professionnel.

En terme de communication

Plusieurs classes ou groupe de formation ont visités la plate-forme multifilière dans le cadre de programme lié au développement durable. Des interventions ont également eu lieu dans des classes d'un collège. Ces communications ont été faites par l'ambassadeur du tri.

- Volet financier

Pour les déchets ménagers et assimilés, le transport et le traitement, assurés par l'entreprise Coved, représentent un coût de 445 410 € TTC (compris la TGAP).

Pour la collecte sélective, le cout de la prestation (collecte, transport, tri et traitement) s'élève à 170 658 € TTC (dont 3 363.14 € de refus de tri) pour les corps creux et corps plats. Il s'élève à 32 067 € TTC pour le verre.

L'exploitation de la plate-forme représente un coût de 535 832 € TTC, qui se décompose de la façon suivante : 384 129 € TTC pour la déchèterie, 58 445 € TTC pour le quai de transfert et 93 258 € TTC pour la partie compostage.

Les recettes sont de plusieurs ordres :

- ✓ la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dont le montant est de : 1 570 297 €
- ✓ les soutiens (issus des éco-organismes) : 107 522.40 €
- ✓ les gains issus de la reprise des matières recyclables (carton, verre, métal, ...) de la collecte sélective et de la déchèterie. Le montant total de ces ventes de matériaux est de 62 234 € pour 2010.
- ✓ La redevance spéciale pour un montant de 95 218.29 €
- ✓ L'apport des professionnels sur la déchèterie : 13 484.50 €

- Volet partenariat

La Communauté de Communes Loire et Nohain est en partenariat avec plusieurs éco organismes dans la gestion de ses déchets :

- ✓ Adelphe pour les matières de la collecte sélective (verre, papier-carton, plastiques, acier et aluminium).
- ✓ Eco-Folio pour la matière JRM (Journaux-Revues-Magazines).
- ✓ Eco-systèmes pour les D3E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) collectés sur la déchèterie.
- ✓ Recylum pour les lampes et les tubes (néons) collectés sur la déchèterie.

Elle travaille également en partenariat avec des entreprises autres que des éco organismes :

- ✓ Le Relais pour la récupération des textiles sur la déchèterie
- ✓ La société LVL pour les cartouches vides d'impression sur la déchèterie.

Coût global du service :

Fonctionnement du service : 1 498 384 €

Recettes dont facturation aux usagers : 1 678 999 € et soutiens (partenaires ...) : 196 547 €

Charges du personnel : 354 028 €

SERVICE PUBLIC D'ASSINISSEMENT NON COLLECTIF

Les moyens humains : 1 C + 1 contrat aidé

Les activités :

Le service est doté de 2 missions obligatoires : le diagnostic des 3800 installations existantes du territoire + le contrôle de conception, d'implantation et de bonne réalisation des installations neuves ou réhabilitées

1 mission facultative, prise par la CCLN : l'entretien des ouvrages d'assainissement non collectif du territoire.

Les axes majeurs d'intervention en 2010 (grandes orientations)

Diagnostic : début des contrôles (environ 300)

Contrôle de conception, d'implantation et de réalisations neuves et réhabilitées (environ 60)

Entretien des ouvrages (133 conventions)

Les principales actions mises en oeuvre en 2010

- mise en place de réunions publiques (Alligny, Annay, Myennes, Neuvy, Pougny et St Père)
- mise en route du logiciel Cartajour

Coût global du service :

Fonctionnement du service : 37 345 €

Facturation aux usagers et soutiens : 59 387 €

Charges du personnel : 33 393 €



3-5 ACTION CULTURELLE ET SPORTIVE

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Moyens humains : 1 A
3 B
12 C

Les activités :

Relevant des services publics, les médiathèques ont vocation à constituer, organiser et conserver des collections multi-supports et à promouvoir la lecture au travers des animations pédagogiques et culturelles.

Les axes majeurs d'intervention en 2010

- accroissement des collections, pour alimenter les deux sites du réseau
- développement des partenariats locaux
- mise en place des animations récurrentes
- valorisation du fonds patrimonial et local
- développement du secteur informatique - multimédias

Les principales actions mises en oeuvre en 2010

- achats de 3712 ouvrages ; 671 CD ; 782 DVD ; 139 abonnements en cours
- mise en place d'actions :
 - ✓ avec le monde associatif (Accueil des Villes de France ; Université du Temps Libre, Ecole de la Deuxième Chance, Guédelon)
 - ✓ avec les acteurs locaux (Trait d'Union 58, Musée de la Loire, Ecole de Musique), Centre d'Art Contemporain
 - ✓ avec les établissements scolaires (accueil de classes + 10 stagiaires)
- animations récurrentes : cinéma commenté, club de lecture, animations musicales
- automne 2010 : expo sur les auteurs régionaux, en collaboration avec le Centre Régional du Livre ; traitement du leg de Mme André : 92 volumes versés au fonds local
- environ 50 ateliers informatiques ayant touchés environ 40 personnes

Volet financier

- acquisitions : 77611 € (hors périodiques)
- action culturelle : 17 749 €

Coût du service :

Fonctionnement du service : 274 938 €

Recettes dont facturation aux usagers 19 924 € et soutiens (partenaires ...) 58 391 €

Charges du personnel : 456 919 €

PISCINE INTERCOMMUNALE :

Moyens humains : 6 B
9 C

5 Maîtres nageurs sauveteurs
7 personnes à la maintenance/entretien
2 agents administratifs
1 directeur

Activités et compétences :

- ✓ Accueil, surveillance et enseignement de la natation

Les Axes majeurs d'intervention en 2010 :

- ✓ Accueil des établissements primaires et secondaires des communes de la CCLN et hors CCLN
- ✓ Quelques chiffres :

Fréquentation, année 2010 :

Public		Scolaires		Clubs et ass.spot	Bébés l'eau	Tickets loisirs	Total
gratuit	payant	gratuit	payant				
392	15311	8416	14213	7969	212	22	46535
15703		22629		7969	212	22	46535

Etablissements reçus :

CCLN - Ecoles primaires et maternelles :

Alligny, Annay, Cours, Franc-Nohain, Itep. Les cottereaux, La Celle-sur-Loire, Myennes, Notre dame - Cosne, P.M.Curie, Paul-Bert, Paul- Doumer, Pougny, Saint-Loup, Saint-Père, Villechaud

Hors-CCLN - Ecoles primaires et maternelles :

Arquian, Bouhy, Crézancy, Groises, I.M.E. Veaugues, Jalognes/Veaugues, Menetreol/Thauvenay

Notre Dame Sancerre, Pouilly, Saint-Andelain, Saint Laurent, Saint Vérain, Saint-Amand, Saint-Satur, Saint-Sauveur, Sancerre, Suilly, Sury/Verdigny, Tracy/Boisgibault

Collèges :

Notre-Dame de Cosne, Pouilly, René Cassin, Saint-Fargeau, Saint-Amand, Saint-Sauveur, Claude Tillier-Cosne, Sancerre

Lycées :

Lycée Agricole - Cosne, P.G.Gennes - Site G. Sand, P.G.Gennes site P.Chevenard

Les principales actions mises en oeuvre en 2010 :

- ✓ Mise en place d'activités été : aquagym adultes et animations enfants
- ✓ Accueil des compétitions départementales
- ✓ Création d'un livret de natation pour les scolaires
- ✓ Fête scolaire (juin 2010)

Coût du service :

Fonctionnement du service : 194 078 €

Recettes dont facturation aux usagers 63 575 € et soutiens (partenaires ...) 182 €

Charges du personnel : 424 078 €

ECOLE DE MUSIQUE

Moyens humains :

- ✓ 1 Directeur (EPCC)
- ✓ 16 professeurs (EPCC)
- ✓ 1 Secrétaire/Régisseur à temps partiel (9h hebdo)
- ✓ 1 Personne pour l'entretien (12 heures hebdo)

Activités et compétences :

- ✓ Sensibilisation au monde sonore (cours d'éveil de 4 à 6 ans)
- ✓ Enseignement de la musique (formation musicale, instrumentale et vocale)
- ✓ Développement de la pratique artistique (ateliers et ensembles instrumentaux et vocaux, auditions, concerts)
- ✓ Développement du partenariat avec la Médiathèque sous formes de contes musicaux et d'interventions selon la programmation
- ✓ Interventions en milieu scolaire

Les Axes majeurs d'intervention en 2010 :

- ✓ L'école de musique a accueilli 238 élèves au total dont environ les deux tiers résidant dans la communauté de communes
- ✓ 151 élèves ont suivi une formation instrumentale:
 - clarinette : 6
 - flûte : 15
 - saxophone : 11
 - claviers : 10
 - piano : 22
 - guitare : 18
 - violon : 12
 - violoncelle : 6
 - trombone : 3
 - trompette : 6
 - chant : 23
 - batterie : 9
 - percussions : 9
 - tambour : 1

- ✓ La pratique d'ensemble se déroule au sein d'ateliers ou de formations amateurs qui comprennent :
 - Atelier Jazz
 - Musiques Actuelles
 - Ensemble de cordes
 - Orchestre Adultes
 - Musique de chambre
 - Chorale « Atout Chœur »
 - Ensemble de Cuivres « Vents de Loire »
 - Orchestre « The Big Doo Doo Band »
 - Orchestre d'Harmonie



Coût du service :

Fonctionnement du service : 186 735 €

Recettes dont facturation aux usagers 47 223 € et soutiens (partenaires ...) 8 088 €

Charges du personnel : 13 926 €

4 - CONTACTS 2011

Site internet : <http://www.cc-loire-nohain.fr>

LES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET NOHAIN:

Tél : 03.86.28.92.92.

e-mail : contact@ccln.fr

CUISINE COMMUNAUTAIRE			
Jean-Marc GUILLERAULT	Allée du Colonel Fabien 58200 COSNE-SUR-LOIRE	Tél 03.86.26.71.15 Fax 03.86.26.95.27	cuisine@ccln.fr
RESEAU des MEDIATHEQUES			
Axelle REDON	Médiathèque de Cosne 6 rue des Forges 58200 COSNE-SUR-LOIRE	Tél 03.86.20.27.00 Fax 03.86.20.27.01	contact@ mediatheques-loire-nohain.fr
	Médiathèque de Neuvy place Alexandrine Semence 58450 NEUVY SUR LOIRE	Tél 03.86.39.23.55.	
ESPACE MULTI ACCUEIL			
Hélène GOUBE	37 rue des Jardins 58200 COSNE-SUR-LOIRE	Tél 03.86.28.24.21 Fax 03.86.28.16.54	creche@ccln.fr
Marie-Françoise PLANÇON - Relais Parents - Assistantes Maternelles		Tél 03.86.26.61.74.	rpam@ccln.fr
PISCINE COMMUNAUTAIRE			
Frédéric PETIT	Rue du Colonel Rabier 58200 COSNE-SUR-LOIRE	Tél 03.86.26.60.73 Fax 03.86.26.91.23	piscine@ccln.fr
CHANTIER D'INSERTION			
Jean-François VERMUNT		06.89.99.00.77	
ENVIRONNEMENT			
Guy CROUIGNEAU	Route d'Alligny - RD 14 58200 COSNE-SUR-LOIRE	03.86.26.08.52. 06.46.32.50.42.	gcrouigneau@ccln.fr
Jean-Paul DOISNE	Collecte des déchets ménagers	03.86.26.08.52. 06.89.61.89.02	jpdoisne@ccln.fr
Déchèterie	Route d'Alligny - RD 14 58200 COSNE-SUR-LOIRE	03.86.26.08.52	
Aurélié GRIGNAC - SPANC		06 14 08 85 57	agrignac@ccln.fr
ECOLE DE MUSIQUE			
Secrétariat : Dominique FAUDEL	8 impasse de la Madeleine 58200 COSNE-SUR-LOIRE	Tél 03.86.26.60.17	ecoledemusique@ccln.fr